

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE TULLE

43 communes, 45 000 habitants, 220 agents

En Nouvelle-Aquitaine, au cœur de la Corrèze, au carrefour des autoroutes A20 et A89

Recrute

Responsable du service des autorisations du droit des sols

(Attaché ou Attaché principal – Catégorie A)

Le service ADS est placé sous l'autorité du Directeur Général Adjoint, et il est composé d'une équipe dotée en plus du responsable de service ADS, d'un assistant de gestion et de deux instructeurs pour assurer les missions portant sur le droit des sols, l'urbanisme réglementaire, l'urbanisme opérationnel, le foncier et l'aménagement.

MISSIONS

- Animer, piloter, coordonner et superviser les missions de tous les agents du service
- Participer à la définition des politiques publiques et des orientations stratégiques de la collectivité en matière d'urbanisme, d'aménagement urbain et de foncier
- Participer à l'évolution des plans locaux d'urbanisme (mise à jour, modification, révision) et autres documents, et garantir la sécurité juridique des procédures mises en œuvre
- Superviser la gestion et l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, établissements recevant du public...) de leur dépôt à leur conformité, garantir la sécurité juridique des autorisations délivrées
- Instruire les autorisations des droits des sols : permis de construire, permis, etc...
- Garantir les délais réglementaires sur l'ensemble des autorisations d'urbanisme
- Contrôler la régularité des actes produits

PROFIL

Savoirs :

- Connaissances confirmées en urbanisme réglementaire (droits des sols et planification)
- Maîtrise du code de l'urbanisme
- Maîtrise de l'outil informatique (pack office) dont un logiciel métier urbanisme
- Qualités rédactionnelles requises
- Management

Savoir-être :

- Esprit d'initiative, dynamisme
- Autonomie
- Qualités relationnelles

- Sens du service public et du travail en équipe
- Rigueur et organisation
- Savoir rendre compte

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Lieu de travail : Siège de Tulle aggro – 7 impasse Sylvain Combes 19000 Tulle.

Emploi permanent pour les titulaires, CDD de 3 ans renouvelable pour les contractuels.

Poste ouvert aux candidats des trois fonctions publiques et à défaut, aux contractuels (cadres d'emplois de catégorie A).

Rémunération statutaire, régime indemnitaire (RIFSEEP), titres-restaurant, comité des œuvres sociales adhérent au CDG 19, Amicale.

Poste à temps complet (39 heures hebdomadaires) à pourvoir le **1^{er} septembre 2024**.

Poste en télétravail à raison d'une journée par semaine envisageable.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Candidature (CV et lettre de motivation) par mail à drh@tulleagglo.fr ou par voie postale à Monsieur le Président de Tulle aggro, 7 impasse Sylvain Combes, 19000 Tulle.

Candidature jusqu'au vendredi 7 juin 2024.